

# Procès-verbal n°16

## BUREAU EXECUTIF

SAISON 2022/2023

Approuvé par le Comité Directeur du 2 Juin 2023

### Réunion du lundi 9 mai 2023 – Présentiel Cachan & visio conférence

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		MICHEL Claude	Trésorier
<u>Invités</u> :		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
	Madame	ROSCOUET Marie	Pdte de la CR Technique
	Messieurs	DE FABRY Alain	Chargé de mission
		VAURETTE Vincent	Pdt de la CR Arbitrage
		VAURETTE Vincent	Pdt de la CR Beach
<u>En visio</u>	Messieurs	BRAND Vincent	Pdt de la CR Sportive
		MOLINARIO Yves	Directrice
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Vice-Président
<u>Excusés</u> :	Messieurs	PILARD Olivier	Vice-Président
		KHEMIRI-LEVY Karim	

*Ouverture de séance à 19H50*

#### 1) Compétitions Jeunes

Projections sur les Volleyades M18 F&M en 2024.

Debrief sur un souci d'intoxication sévère lors des CDF Beach M13F à Vitrolles.

#### 2) Positionnement des réunions

Soucis de dates pour le prochain Comité Directeur : il faudra le repousser au 2 (19H30) ou au 3 juin (14H30) dernière limite. Doodle à prévoir. Vu la date, on repoussera également le BE prévu le 16 au 22 mai. Y. MOLINARIO qui sera sur des finales nationales donnera ses propositions sportives pour le BE. Chaque secteur essaiera de rendre son rapport d'activités également.

#### 3) Commission Régionale Sportive

##### 3.1 Augmentation du nombre d'équipes en compétition régionale

Suite à la préconisation du BE de tenir compte sur les compétitions régionales de l'accroissement du nombre de licenciés, l'éventuelle multiplication des équipes saison prochaine posera des soucis de respect des RPE, notamment en matière de repêchages ou montées. Le Bureau doit donner son aval.

Il s'agirait par exemple de laisser en l'état les PN (2 poules de 10) mais d'augmenter le nombre d'équipes en Régionale à 5 poules de 10 (au lieu de 9). Le Bureau opte pour donner priorité aux montants (non à des repêchages supplémentaires).

##### 3.2 Propositions CRS suite aux vœux des clubs

La demande de commencer plus tôt les championnats est entendue.

Egalement sur le vœu de passages de jeunes d'équipe 1 à 2, à ceci près qu'il ne pourra y avoir de descentes sur les 2 dernières dates du championnat.

Faire évoluer la phase de qualification régionale Jeunes avec un tour de brassage et comptage des points à partir du 2<sup>ème</sup> tour.

**3.3** Question soulevée de la **présence d'un coach suspendu, présent dans les gradins**. Difficile à régler. Proposition d'une amende au club concerné quand le cas se présente.

#### **4) Commission Régionale Beach**

##### **4.1 Télécopage des compétitions indoor et beach**

V. BRAND note que les finales M15 se passent en parallèle de la CDF M18 beach... Toutes les compétitions cumulées en indoor (championnats/CDF/Volleyades...) ne laissent pas assez de place au beach. Pourquoi ne pas jouer sur les jours du WE ? A réfléchir pour l'an prochain.

Ca reste parfois compliqué sur les dates beach : constat de nombreux changements de dates ou créneaux (ex sur les Iles de Loisir).

Cependant le nombre de licenciés s'accroît ainsi que le nombre de clubs (Sucy en B, Meulan, Nogent s/M). La plupart des compétitions sont reçues par une poignée de clubs, toujours les mêmes. Proposition de dotations ballons pour récompenser les « actifs ».

##### **4.2 Divers**

4.2.1 La période d'essai de Fatima MESSAOUD, la nouvelle chargée de développement, se termine le 15/05. Il faudra réfléchir soit à la confirmer soit à lui prolonger sa période d'essai.

4.2.2 S'assurer des dotations textiles des joueurs sur les Beach Volleyades.

4.2.3 Sera vraisemblablement instaurée une obligation d'arbitrage en Beach sur les séries 1, 2 et 3. Les arbitres Beach sont formés par la CRA.

#### **5) Commission Régionale d'Arbitrage**

Deux fois plus de marqueurs formés cette saison (307 contre 174 en 21/22).

Pas suffisamment d'arbitres pour tout arbitrer en Régionale. Sur 722 matchs arbitrés cette saison, seuls 61 matchs n'ont eu aucun arbitre désigné (dont une cinquantaine ont été encadrés par des non arbitres). Il faudrait donc 61 arbitres de plus pour couvrir toute la Régionale.

Il y a 68 arbitres « Ligue ». Il n'en arrivera qu'entre 15 et 20 nouveaux. Ca ne suffira pas. Sachant que les nouveaux formés par les CDA restent un an en « probatoire » en Départementale avant de pouvoir officier plus haut.

Certains départements n'ont pas répondu sur la question de savoir quels étaient leurs superviseurs.

Quatre arbitres ont été envoyés sur le grade National pour être formés et évalués.

En UNSS 20 jeunes ont été formés et validés par la CRA mais seule l'UNSS peut leur accorder le grade de JO Académique.

En FFSU, sur les 31 inscrits, 14 ont eu leur validation (une dizaine d'absents !). Et seuls 5 ou 6 seront récupérés pour le panel. Assez décevant comme « rendu ».

Concernant le plan de développement arbitrage commandé, se pencher sur les compétitions jeunes comme supports à la formation jeunes arbitres. Il est question de l'indemnisation des jeunes, ce qui pourrait être incitatif, mais reste difficile à mettre en place.

Sur une augmentation des indemnités, veiller à ne pas dissuader les arbitres de passer leur grade National car on est déjà au-dessus du fédéral... Ajouter éventuellement des fiches de position pour faciliter le travail en Régionale.

Suite à des soucis disciplinaires récurrents, un Bureau précédent avait demandé à ce qu'il soit réfléchi à une formation arbitrage simplifiée à destination des coaches et capitaines. Ne serait-ce que leur faire savoir ce qu'ils encourent avec des comportements non appropriés.

La Commission a travaillé d'arrache-pied sur un document présenté en séance dont la première mouture semble très satisfaisante.

## **6) AG Paris 2024**

Un point est fait sur les diverses pistes tant sur les hôtels possibles (et à quel prix), que sur les lieux pour le dîner du vendredi et celui de gala du samedi soir.

Est évoquée également l'accueil de l'AG par l'UNESCO, le prix de la MAD de son personnel et d'une sécurité. Il faudrait assurer une animation Soft et Volley Assis le 3/06/23 sur leur site.

La question essentielle reste celle des nombres qu'il va falloir creuser avec la Fédération, ainsi que celle de la part financière qu'elle voudra bien assumer qui devra, vu les coûts en région parisienne et la période choisie, être plus importante que les 30K€ qu'elle assume habituellement. Il faudra une réunion avec E. TANGUY pour éclaircir tous les points soulevés. Notamment l'invitation(ou non) des accompagnants et leur prise en charge par la Fédération.

Une fois connus la jauge et le périmètre financier fédéral, il faudra aussi négocier une prise en charge par le Conseil Régional.

## **7) Foire de Paris**

Un ressenti très mitigé sur cette 1<sup>ère</sup> participation qui n'a pas vraiment rencontré son public. Compte tenu de l'effort consenti (tant humain que financier), un debrief s'impose. Egalement avec le CROSIF.

Il nous faut prévoir la réfection de windflags pour afficher nos couleurs sur de tels événements. Nous n'étions pas visibles.

## **8) Volleyades M14/15**

Les filles ont terminé 2èmes les garçons 3èmes. Debrief effectué par M. ROSCOUET.

## **9) PSF**

Le temps imparti est vraiment juste ce qui n'a pas permis cette fois-ci de consulter les Comités. Il reste encore un certain nombre de clubs qui ont du mal à bien remplir leur dossier. Par ailleurs on trouve encore des actions avec des budgets délirants qui ne peuvent absolument pas être pris en compte tenu de la somme globale attribuée à la Ligue.

## **10) Divers**

- L'augmentation appliquée par la FFVolley sur ses tarifs est de 5,5% en moyenne.
- Le Vésinet est revenu vers la Ligue pour une enveloppe supplémentaire pour son série 1 arguant de son côté éco-responsable, du travail mis en place sur les scolaires et le para santé. Pour rester en équité avec ses participations précédentes sur de grandes organisations club, le Bureau ne répond pas favorablement. Toutefois il paraît évident qu'il faudra affecter un budget régulier à de telles participations de façon à ce que les coups de pouce soient plus significatifs. Une échelle de critères à étudier pour mieux jauger les événements.
- Demander à la Commission Statuts & Règlements de se pencher sur la création d'un GSR qui pourrait permettre la prise de licences lors de nos événements.
- La Commission Discipline est en difficulté suite aux dernières injonctions fédérales de prendre un instructeur de dossiers (extérieur à la CRD). Il est déjà assez difficile de trouver des bénévoles pour ce type de commission. La Ligue n'a pas vocation à embaucher un juriste pour faire face à cette dérive procédurière.
- Il est envisagé de mettre en place une formation de base des Dirigeants/Responsables de salles. Ca pourrait être étendu aux Entraîneurs, aux Managers/Marqueurs. Cela passera par la Commission Développement qui dirigera cette mission ECR (Encadrant Club Référent). Il peut s'agir d'une soirée visio avec un club ou une formation locale. L'aboutissement serait d'encadrer les épreuves régionales qui ne sont pas pour l'instant arbitrées. Notamment sur les plateaux jeunes.

On pourrait aussi envisager un Trophée Encadrant pour les clubs les mieux structurés pour l'accueil des compétitions.

- Finales OR : il faut trouver des organisateurs disposant de 4 terrains pour certaines des finales et certaines dates.
- La 3<sup>ème</sup> version d'Educ Volley est sortie. A éditer pour diffusion, comme les posters Arbitrage, les lois du jeu, selon ce qui avait été décidé précédemment pour apporter une réponse pédagogique à certaines violences constatées sur le terrain. Il pourrait être demandé à Loïc de voir si on veut aussi en faire profiter des AS Volley et clubs Jeunes (et combien).
- On avait aussi parlé des toises fédérales à diffuser dans les clubs, procéder à une réédition.
- Demande de candidatures à envoyer pour le Comité Directeur.
- Décision de défraiement pour le créateur bénévole du visuel des t-shirts Ligue 2023.

*Prochain Bureau en présentiel le 22 mai.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1H0.*

S. GONCALVES-MARTINS  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire de séance